



**DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
ET DES INVESTISSEMENTS DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE**

Communes de Bègles et de Villenave d'Ornon

**Développement du réseau de transport en commun
3^e phase du tramway – Extension de la ligne c du
tramway de l'agglomération bordelaise**

**Liaison Bègles station «Lycée VACLAV HAVEL» /
Villenave d'Ornon extra rocade**

Dossier définitif du projet

Par délibération n° 2012/0305 en date du 25 mai 2012, le conseil de communauté a décidé d'ouvrir la concertation préalable à l'extension de la ligne C du tramway de l'agglomération bordelaise entre Bègles (Terre Sud) et Villenave d'Ornon extra rocade. La concertation publique s'est déroulée du 18 juin 2012 au 14 septembre 2012 inclus, et le bilan a été arrêté par délibération n° 2012/0733 du 26 octobre 2012. L'analyse des contributions émises lors de cette concertation permet de relever un avis majoritairement favorable au tracé du tramway en « contre allée » coté Est de la route de Toulouse en passant au dessus de la rocade par l'avenue des Pyrénées.

Les objectifs poursuivis par le projet étaient les suivants :

Favoriser l'émergence d'une ville de proximité par la structuration des territoires et la consolidation des pôles d'habitat et d'activités situés le long des axes forts de déplacement,

Rééquilibrer la répartition entre les différents modes de déplacements en faisant croître la part des transports en commun et des déplacements doux,

Améliorer la desserte du territoire en confortant la solidarité d'agglomération, par le développement d'un réseau de transport en commun attractif et performant,

Permettre à chacun de mieux maîtriser ses temps de déplacements, en améliorant les performances du système, contribuant à l'attractivité de l'économie locale.

Présentation du dossier définitif du projet

La Communauté urbaine de Bordeaux doit arrêter le dossier définitif de ce projet dans sa nature et ses caractéristiques essentielles et le tenir à la disposition du public.

Le projet d'extension de la ligne C du tramway se situe sur les communes de Bègles et de Villenave d'Ornon.

La longueur de ce projet est de 1,4 km décomposé comme suit :

Création d'une infrastructure ferroviaire avec l'insertion des autres modes de déplacement implanté à l'Est de la route de Toulouse du terminus « Terre Sud, station Lycée VACLAV HAVEL » jusqu'à la rue Aurélie Ducros, en prenant en compte l'opération « 50 000 logements ».

Après la rue Aurélie Ducros, la voie nouvelle du tramway traverserait la route de Toulouse et la longerait coté Ouest jusqu'à la rocade, en traversant la place Aristide Briand.

La ligne C du tramway franchirait la rocade par un ouvrage d'art neuf implanté à l'Ouest et à proximité de l'ouvrage existant.

Cet ouvrage permettrait un passage en voie double tramway et serait dimensionné pour recevoir une piste cyclable bidirectionnelle en encorbellement.

Ensuite le tramway longerait l'avenue des Pyrénées jusqu'à un parc relais (P+R) en superstructure situé au terminus de cette extension au niveau du centre commercial, d'une capacité évolutive avec un minimum d'environ 450 places

Le coût de cette opération estimé à 58,1 M€ hors taxe (valeur janvier 2013), comprend les acquisitions foncières, les travaux d'infrastructures, du parc relais en superstructure et de l'ouvrage de franchissement de la rocade, non compris le matériel roulant.

Il s'agit toutefois d'une estimation qui devra être affinée au regard de l'avancement des études et des précisions apportées au projet.

S'agissant des conséquences du projet sur l'environnement, l'arrêté portant décision d'examen au cas par cas en application de l'article R. 122-3 du code de l'environnement en date du 25 avril 2013 indique que l'opération d'extension de la ligne C du tramway objet du formulaire n° F07213P0214 « **n'est pas susceptible d'impacts résiduels notables sur l'environnement et n'est donc pas soumise à étude d'impact** » en application de la section première du chapitre II du titre II du livre premier du code de l'environnement.

Consultable sur le site : www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr DREAL Aquitaine (au milieu à droite rubrique) Evaluation environnementale, Avis de l'autorité environnementale

PLAN DE SITUATION



« © IGN 2008, Ortho photo plan à haute résolution de la CUB »